

Démén'agé

Soutien administratif pour votre déménagement



Besoin d'aide pour votre déménagement ?

Déménager peut représenter une épreuve difficile à vivre. Vous laissez derrière vous votre lieu de vie pour recommencer ailleurs.

Vous vous sentez débordé·e à l'idée de devoir faire face aux démarches administratives de votre déménagement ? Contactez-nous au plus vite et nous analyserons volontiers votre demande.

Tarif de base : CHF 25.- / mois (tarif progressif selon la fortune).

Conditions : être au bénéfice d'une rente AVS, habiter dans l'Arc jurassien, bail actuel pas encore résilié par vous-même.

Pro Senectute Arc Jurassien

- Delémont: 032 886 83 20, prosenectute.delemont@ne.ch
- La Chaux-de-Fonds: 032 886 83 00, prosenectute.cf@ne.ch
- Neuchâtel: 032 886 83 40, prosenectute.ne@ne.ch
- Tavannes: 032 886 83 80, prosenectute.tavannes@ne.ch
- Site web : <https://aj.prosenectute.ch/demenage>

